

DIRECTION DE L'APPUI AU PILOTAGE

Service des Assemblées

ville de Chambéry

www.chambery.fr

suiwi par William CASAROTTO

correspondant.cada@mairie-chambery.fr

référence du courrier 2024/11

objet **Votre demande du 28 mars 2024**

et suite avis de la CADA n° 20244334 SERIE

Envoi par mail

Monsieur Guillaume Leroy

Président

Association Transparence citoyenne

Chambéry, le 07 août 2024

Monsieur,

Je fais suite à votre demande du 28 mars 2024, dans laquelle vous sollicitez des documents relatifs aux notes de frais du maire de la commune de Chambéry.

Je vous informe par la présente que la Ville de Chambéry prend acte de l'avis rendu par la Commission d'accès aux documents administratifs en date du 18 juillet 2024 (dossier CADA n° 20244334 SERIE) et fait droit à votre demande.

Toutefois, en raison de la période estivale et dans la mesure où ces documents doivent être compilés, une réponse ne pourra vous être effectuée dans les délais impartis, tels que prévus par le Code des relations entre le public et l'administration.

Vous recevrez ainsi une réponse dans les plus brefs délais, au cours du mois de septembre.

Je vous souhaite une bonne réception de ces éléments, et vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.



Par délégation du Maire,
William CASAROTTO
Responsable des Assemblées,
Personne responsable de l'accès aux documents
administratifs

Conformément à l'article R343-1 du Code des relations entre le public et l'administration, vous pouvez saisir la Commission d'accès aux documents administratifs contre la présente décision dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de l'expiration du délai prévu à l'article R311-13.

La saisine peut s'effectuer par:

- Voie postale : Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), TSA 50730 75334 PARIS CEDEX 07;
- Télécopie ;
- Voie électronique sur le site de la Commission.

COPIE : Commission d'accès aux documents administratifs

nous rencontrer **Hôtel de ville**
nous écrire **BP 11105 73011 Chambéry cedex**

vos démarches en ligne simplici.chambery.fr
site internet chambery.fr